



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Panier pique-nique

Assemblée Générale le samedi 11 juin 2022

**Inscription à confirmer avant
le 3 juin 2022**

À noter : Le pique-nique est ouvert aux membres de l'association à jour de cotisation uniquement (les Jeunes Amis mineurs ont cependant la possibilité de réserver un panier pour leur accompagnant majeur non-membre). Chaque panier comprend entrée-plat-dessert ainsi qu'une bouteille d'eau minérale et du pain. Les paniers (un par personne) seront distribués à la fin de l'Assemblée Générale. Plus de précisions sur notre site internet.

N° MEMBRE :

NOM :

PRÉNOM :

Panier végétarien : oui / non

N° MEMBRE :

NOM :

PRÉNOM :

Panier végétarien : oui / non

N° MEMBRE :

NOM :

PRÉNOM :

Panier végétarien : oui / non

Accompagnant d'un Jeune Ami mineur :

NOM :

PRÉNOM :

Panier végétarien : oui / non

Membre(s) et/ou accompagnant
non-membre d'un Jeune Ami mineur..... x 25 € = €

Jeune Ami - 10 ans x 10 € = €

MONTANT TOTAL = €

Votre inscription au pique-nique vous sera confirmée
la semaine précédent l'Assemblée Générale

Château de Versailles - RP 834 - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : + 33 (0)1 30 83 75 48 - Site Internet : www.amisdeversailles.com - Contact : ag@amisdeversailles.com

Règlement :

- Sur notre site internet :
www.amisdeversailles.com (rubrique activités) :
inscrivez-vous puis choisissez le mode de
paiement qui vous convient.

- Par courrier :
Par chèque à l'ordre de la Société des Amis de
Versailles, accompagné du bulletin d'inscription
complété.

Chèque N° :

Date : / / 2022

Montant :€

Banque :

- Par virement :
FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614
BIC : BNPAFRPPXXX
Merci de nous faire parvenir votre bulletin
d'inscription complété

- Dans nos bureaux :
Par chèque, espèces ou carte bancaire après
avoir complété le bulletin d'inscription.